

Janv. 2019

La Gazette

L'affichette de l'Union de Quartier

de l'île Verte

Salle Polyvalente des Vignes - Square Henri Huchon
3 bis avenue Maréchal Randon - 38000 Grenoble

e-mail : ile.verte@laposte.net

Internet : <http://uqiv.free.fr>

Facebook : www.facebook.com/uniondequartier.ileverte

Twitter : @UQileverte

Edito

Au nom du Conseil d'Administration de l'Union de Quartier Île Verte, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Année 2019 que je vous souhaite pleine de bonheur avec vos proches, et de rencontres nouvelles, riches, fraternelles.

En ces temps troublés, où partout en France et ailleurs, la colère ou le repli sur soi semblent prendre le pas sur la solidarité, l'envie de partager et de construire ensemble ; à l'heure où nous pouvons voir, jour après jour, sous nos yeux, la biodiversité disparaître et notre planète mourir du réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine déraisonnable ; il nous semble plus important que jamais de favoriser les rencontres, de créer des espaces de dialogue, d'écoute, de se rassembler pour devenir acteur du changement nécessaire, pour contribuer à la transition de notre société, de notre ville, de notre quartier. Et c'est bien dans ce sens que, très modestement, nous essayons de participer et de contribuer à la vie de notre quartier à travers nos différentes fêtes, nos propositions de rencontre via le cinéma, la culture et le débat, nos réunions et nos actions pour défendre notre quartier et surtout pour contribuer à l'améliorer, à le transformer positivement tout en respectant notre environnement. Et c'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que nous accueillons dans notre quartier avec joie le premier « Repair Café » de Grenoble.

Comme vous pourrez le voir lors de notre Assemblée générale, le 26 mars prochain, notre association a été très active en 2018, et tout particulièrement en fin d'année. Nous vous présenterons nos futurs projets et en particulier notre participation à la biennale des villes en transition, où toutes les actions citoyennes de notre quartier allant dans le sens de cette transformation nécessaire seront mises en valeur. Cependant, ces réalisations ne sont possibles que par la mobilisation et la participation du plus grand nombre. Même brièvement, mais irrégulièrement, chaque contribution légitime et rend possible celle, plus globale, de l'Union de Quartier Île Verte. Bien heureusement, certains de nos projets, dossiers, actions avancent (marché, atelier vélo...), et même si d'autres s'enlisent (stationnement, la poste), nous restons mobilisés et motivés à l'échelle du quartier mais aussi dans toutes les autres instances de participation au niveau de Grenoble ainsi que de sa métropole.

En espérant vous rencontrer, tout au long de cette année, sur notre marché, et lors de nos différents événements et réunions, je vous souhaite une agréable lecture de cette gazette dense, riche à l'image de notre association et de ses bénévoles.

Gilles Namur, président de l'UQIV

Assemblée Générale de l'UQ Île Verte : mardi 26 mars à 18h30

L'Union de Quartier de l'Île Verte a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale (AG) qui aura lieu le 26 mars 2019 à partir de 18h30. **Attention changement de salle pour cette réunion ! Contrairement aux années précédentes, l'AG aura lieu dans la salle polyvalente Île Verte, rue Blanche Monier.** Cette salle, au cœur de notre quartier, nous semble en effet plus adaptée en terme de taille.

L'Assemblée Générale est un moment important de la vie de toute association. C'est le moment où les adhérents orientent les actions de l'Union de Quartier. Nous avons besoin du plus grand nombre d'entre vous pour partager le bilan de nos actions et discuter de nos priorités, de nos futurs projets. Lors de cette AG, un tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) seront renouvelés. Une dizaine de personnes seront alors élues par les adhérents pour participer au CA. N'hésitez pas à postuler (ile.verte@laposte.net).

Comme chaque année, l'AG sera suivie d'une réunion publique en présence du maire et des élus.

- 18H30 – Présentation des rapports moral et financiers+ Débats/échanges sur nos projets + vote
- 20H – Pause conviviale
- 20H30 – Réunion publique en présence du maire et des élus

Si vous souhaitez que des sujets particuliers soient abordés vous pouvez nous en faire part par e-mail ou via notre boîte aux lettres située sur le bâtiment des vignes 3 bis avenue Maréchal Randon

Notre quartier participe à la Biennale des Villes en Transition 2019



Depuis quelques années et à l'initiative d'habitants et/ou de membres de l'Union de Quartier, plusieurs projets ont été menés à l'Île Verte : notamment l'élaboration d'un plan vélo, le création d'un marché hebdomadaire, d'un atelier d'autoréparation de vélos, d'un site de compostage collectif. Des citoyens ont été à l'origine de tous ces projets.

Le dimanche 10 mars 2019, de 10 h à 11h30, dans le cadre de la Biennale des Villes en Transition, nous proposerons une visite du quartier permettant la découverte de ces réalisations.

Notre déambulation dans le quartier commencera place du Docteur Girard par une visite du marché hebdomadaire, créé à l'initiative de l'Union de Quartier et qui est devenu un lieu de convivialité prisé des habitants.

Sur le marché, nous rencontrerons également les animateurs de l'atelier d'autoréparation de vélos « Les Ongles en deuil ». Cet atelier a lieu tous les mardis soir à la salle polyvalente des Vignes. Cependant, certains dimanches il s'installe sur le marché. Ce sera le cas le jour de la visite. Cet atelier a été créé en 2017 à l'initiative de quelques accros du vélo et de sa mécanique, avec le soutien de l'Union de Quartier. Cet atelier est un moment convivial où ceux qui souhaitent réparer eux-mêmes leur vélo peuvent trouver les conseils et le matériel nécessaire. L'atelier permet la remise en état de vélos hors d'usage et le recyclage de pièces détachées.

Nous nous rendrons ensuite sur le site de compostage collectif créé mai 2018 devant la salle polyvalente des Vignes. Là encore, l'Union de Quartier a répondu à une demande d'habitants soucieux de réduire leurs déchets. L'Union de Quartier a réuni les personnes motivées qui ont décidé du lieu d'implantation du site et de son mode de fonctionnement. Trois membres du collectif ont suivi la formation au compostage dispensée par Grenoble Alpes Métropole. Devant le succès rencontré par ce premier site, la création d'un ou deux nouveaux sites est à l'étude. Le compostage permet de limiter les déchets organiques qui doivent être pris en charge par le service de collecte des déchets.

Pour revenir au point de départ, nous passerons dans quelques rues où pourront être observées les réalisations issues du plan vélo élaboré en 2016 par un groupe, composé d'habitants du quartier, d'un conseiller municipal et d'un représentant de l'ADTC. Ce « plan vélo de quartier » contient un certain nombre de préconisations concernant les cheminements cyclables dans le quartier, leur sécurisation et la mise en place de nouveaux arceaux de parking.

En chemin, nous pourrions également observer les nichoirs à chauves-souris et à mésanges installés dans le quartier pour lutter contre la prolifération des moustiques tigres. Ces nichoirs sont issus d'un projet porté par deux habitants de notre quartier dans le cadre du budget participatif de la ville de Grenoble (édition 2017). En leur offrant un habitat adapté, ces nichoirs permettent l'installation en ville de chauves-souris et de mésanges, prédateurs naturels des moustiques. Ceci limite la population de moustiques et ce sans usage de produits insecticides.

La visite se terminera par un retour au point de départ et plus précisément autour de la boîte à livres du quartier située place Docteur Girard. Cette boîte est également le résultat d'un projet porté par un habitant du quartier dans le cadre du budget participatif (édition 2016). La boîte permet de donner une seconde vie aux livres. Les habitants peuvent y déposer les livres qu'ils ne souhaitent pas conserver et y prendre d'autres livres déposés par d'autres habitants.

L'objectif de cette visite sera de montrer que la transition peut venir de la base, de citoyens qui prennent l'initiative. Les habitants en peuvent être à l'origine, même avec des moyens modestes, de la transition.

Des nouvelles des bureaux de poste

Le Collectif "J'aime ma poste à Grenoble" a été reçu à la Mairie le 14 décembre dernier, afin de faire le point sur la situation des bureaux de poste de Grenoble.

Il apparaît que la Mairie et le Collectif n'ont pas de nouvelles de la direction de La Poste concernant :

- le retour du conseiller financier et les travaux dans le bureau de poste de l'Île Verte, qui avaient été annoncés par la Direction de La Poste ;
- la mise en place d'un relais poste urbain qui devait servir pour les retraits d'instances (colis, recommandés) sur l'Île Verte (au lieu de devoir aller à la poste de République) ;
- la mise en place d'un relais poste urbain en remplacement du bureau de poste de Championnet, fermé début juin (le nouveau relais poste urbain dans le Carrefour Market cours Berriat a été installé pour soulager le bureau de poste de la place Saint Bruno, mais pas pour remplacer celui de Championnet) ;
- l'ouverture possible d'un relais poste urbain à Grand'Place.

Le collectif a réaffirmé son attachement aux bureaux de poste de proximité, et également au service bancaire associé : les habitants de Championnet avaient l'habitude de retirer de l'argent en toute sécurité dans le distributeur situé à l'intérieur du bureau de poste. Il s'agit là d'un service essentiel, pour les personnes âgées en particulier. De plus, La Banque Postale est une banque dont les tarifs sont adaptés aux faibles revenus.

La Mairie et le Collectif ont rappelé leur opposition à toute nouvelle fermeture de bureau de poste, et décidé de rencontrer la direction de La Poste pour faire le point et anticiper d'éventuelles évolutions futures des bureaux de poste à Grenoble.

Nous avons convenu que la Mairie allait contacter la direction de La Poste pour obtenir un rendez-vous afin de faire le point sur ces questions ouvertes, et également de préparer l'avenir. Espérons que la direction de La Poste acceptera que le Collectif participe à ce rendez-vous à venir...

Alexandre Lefebvre, pour le Collectif J'aime ma poste à Grenoble

jaimemaposteagrenoble@gmail.com – @aimepostegre – facebook.com/CollectifPosteGrenoble

Un pigeonnier contraceptif dans le parc de l'Île Verte

En vous promenant dans le parc de l'Île Verte non loin de la tour Vercors vous avez peut-être découvert une curieuse construction en bois. Il s'agit d'un pigeonnier contraceptif.

Super héros en temps de guerre, le pigeon est de nos jours le mal aimé des villes, dénoncé pour ses déjections, son roucoulement et pour ses maladies transmissibles.

Dans le cadre du Budget Participatif 2016, le projet de pigeonniers contraceptifs a été choisi par les grenoblois. En tout quatre pigeonniers sont installés à Grenoble, Square des Fusillés, Square Mouchant, Parc de l'Île Verte et Parc Hoche.

L'objectif est double :

- assurer un meilleur suivi des pigeons et de leur état sanitaire,
- mettre fin à la technique de capture et gazage remplacée par la méthode de remplacement des œufs.

Le pigeonnier contraceptif est une réponse respectueuse de l'animal. Il permet d'accueillir les oiseaux sur des lieux adaptés.

Le suivi et l'entretien sont effectués avec l'aide d'un collectif de bénévoles.

L'entretien réalisé une fois par semaine consiste en un nettoyage du pigeonnier, l'alimentation en graines, le contrôle de l'état sanitaire des pigeons et la régulation des naissances en remplaçant certains œufs par des œufs factices.

Après une période où ils resteront enfermés dans le pigeonnier pour prendre leur marque et installer leurs nids, les pigeonniers seront ouverts en janvier.



Atelier de Construction Nichoirs pour mésanges et Gites pour Chauves-Souris.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet lauréat du budget participatif 2017 visant à installer partout dans Grenoble des nichoirs et des gites pour hirondelles, mésanges et chauves-souris afin de favoriser la biodiversité dans notre ville et lutter contre les espèces d'insectes invasives telles que les moustiques tigres, pyrales du buis ou chenilles processionnaires, nous avons organisé des ateliers de construction puis de pose tout au long de l'année 2018. Ces ateliers vont se poursuivre jusqu'au 4 mai prochain, jour de l'inauguration du projet Nichoirs en présence d'Allain Bougrain-Dubourg (président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)) et Eric Piolle (maire de Grenoble).

Il est temps de proposer dans le quartier des ateliers de construction de nichoirs et de gites que vous pourrez ramener et installer chez vous. Un premier atelier de ce type est organisé par l'UQIV et animé par la LPO, le **samedi 2 février, de 14h30 à 18h30, salle polyvalente Île Verte, au 37bis rue Blanche Monier**. Venez construire vos nichoirs à mésanges et/ou gites à Chauves-Souris. Une contribution financière minime vous sera demandée pour chaque nichoirs/gites que vous ramèneriez chez vous. Vous repartirez avec des informations et des conseils pour l'installation et l'entretien de ceux-ci. Nous en profiterons également pour fêter la Chandeleur autour des crêpes et boissons chaudes.

C'est ouvert à tous. Si vous comptez venir, merci de nous envoyer un message à ile.verte@laposte.net pour que nous puissions amener le nombre de kits nécessaires.



Le ramassage des feuilles mortes dans le quartier, un sujet sensible

Vendredi 16 novembre, alors qu'ils procédaient au ramassage des feuilles mortes boulevard Maréchal Randon, des agents de la ville ont été vivement pris à parti par des personnes leur reprochant le bruit des souffleurs et la poussière soulevée. La violence des propos et notamment les insultes proférées ont conduit les agents à cesser les opérations en cours et à quitter les lieux.

L'Union de Quartier condamne fermement tous les comportements agressifs à l'égard des agents de la ville. Rappelons que ceux-ci ne font que leur travail, au service de la collectivité, et que rien ne justifie de tels agissements.

Pour éviter les tensions souvent le fruit d'un manque de communication, nous avons demandé à la ville des informations sur le ramassage des feuilles mortes :

- Les services disposent d'environ un mois, entre la fin des chutes de feuilles et le début des chutes de neige.
- Soit les feuilles sont sèches et le travail est plus efficace, mais peut générer de la poussière, soit les feuilles sont mouillées et peuvent générer des projections. Vu les délais il est de toutes façons difficile d'avoir le taux d'humidité idéal pour les interventions.
- Pour limiter le bruit, le service de propreté urbaine s'équipe progressivement de souffleurs à moteurs électriques en remplacement de ceux à moteurs thermiques.
- Le nettoyage au jet d'eau est peu approprié pour les feuilles, parce qu'il peut boucher les canalisations.

Par ailleurs, sur certaines rues, la ville peut interdire le stationnement pour une opération spécifique et ponctuelle de nettoyage plus conséquent.

Vous trouverez dans cette gazette un article traitant du déneigement.

Dominique Barberye

Rencontre Mairie/UQ/Riverains au sujet des aménagements Quai Jongkind

le jeudi 31 janvier à 12h30

Dans le cadre des aménagements des rues secondaires de notre quartier, la mairie propose une rencontre sur le Quai Jongkind pour présenter un projet d'aménagement qui « permette à la fois une meilleure visibilité des circulations et du stationnement et une priorisation des circulations vélos. La Metro souhaite notamment

expérimenter « une vélo rue », une façon d'organiser l'espace par des marquages au sol et de la signalétique verticale qui donne la priorité aux vélos sur les voitures. »

Pour les riverains du Quai Jongkind et tous ceux que cela pourrait intéresser, rendez-vous donc le jeudi 31 janvier à 12h30, au croisement du Pont de l'Île Verte et du Quai Jongkind.

Déneigement (mode d'emploi disponible sur le site internet de la Ville de Grenoble)

La Ville assure sur le territoire de la commune le déneigement des pistes cyclables, des voies bus, des voies de circulation des passages piétons et des abords de bâtiments publics afin d'assurer la sécurité des usagers et la continuité de la vie économique et sociale.

Les riverains et commerçants sont responsables du déneigement de leur trottoir, des accès et des voies privées.

Anticipation : de la mi-novembre à la mi-mars, les 243 kilomètres de rues, les 62 kilomètres de pistes cyclables et les 400 kilomètres de trottoirs de la ville sont placés sous surveillance par le service propreté urbaine, en lien avec les services de Météo France. En cas d'alerte, certains points sensibles de la ville sont sillonnés par des patrouilleurs, tandis que les équipes se tiennent prêtes à intervenir nuit et jour.

Intervention : le déneigement est assuré par le service propreté urbaine. En fonction du niveau d'intervention, différents services de la Ville viennent renforcer les équipes : espaces verts, sports, unité nettoyage des locaux hôtel de ville, pavoisement, SIP, atelier mécanique... Les prévisions précises qui déterminent le niveau d'intervention (nombre d'agents à mobiliser) sont connues entre 2 et 5 h avant l'épisode neigeux.



En savoir plus : <http://deneigement.grenoble.fr/4-4-niveaux-d-intervention.htm>

- Les bonnes pratiques du citoyen -

Que faire lorsqu'il va neiger ou geler ?

Il est important de prévoir à l'avance l'outillage approprié, celui-ci étant souvent difficile à trouver au dernier moment : pelle à neige, racloir, sel de déneigement (en jardinerie ou certaines grandes surfaces).

Comment déneiger ?

Les habitants doivent balayer, racler et mettre en cordon (et non en tas) la neige devant leur habitation. L'objectif est de créer un cheminement. L'idéal est de répandre un peu de sel après avoir raclé la neige. La neige enlevée ne doit pas être mise en tas aux pieds des arbres, sur les bouches d'égouts ou dans les caniveaux.

Comment se déplacer ?

Les circuits de transport en commun sont déneigés en priorité. Pour gagner du temps, il ne faut donc pas hésiter à privilégier ce mode de déplacement. En cas d'utilisation d'un véhicule personnel, les services de la Ville mettent tout en œuvre pour faciliter la circulation en intervenant immédiatement, mais les centaines de kilomètres de voies ne peuvent pas être déneigées en quelques minutes. Il est donc nécessaire d'être patient, de modérer son allure, de prévoir un temps de déplacement plus long qu'à l'ordinaire et d'équiper son véhicule de pneus-neige. En cas de précipitations neigeuses en fin de nuit, il est conseillé, si possible, de décaler ses déplacements plus tard dans la matinée pour faciliter l'intervention des services et libérer les chaussées.

Le site de compostage collectif des Vignes victime de son succès, tant mieux !

Le 19 décembre, les membres du collectif animant le site de compostage des Vignes se sont réunis pour tirer le bilan des premiers mois de fonctionnement.

Ouvert fin mai 2018, le site a très vite rencontré le succès. Aujourd'hui, une quarantaine de personnes y déposent leurs déchets verts. Fin octobre, le bac de dépôt étant plein, les référents ont procédé au transfert

du compost dans le bac de maturation. Or, fin décembre, le bac de dépôt était à nouveau plein. Le site a donc été fermé provisoirement pour permettre au compost de mûrir assez longtemps. Réouverture prévue au printemps.

Le collectif envisage la création de nouveaux sites dans le quartier pour répondre à l'engouement des habitants pour le compostage. Un site devrait notamment ouvrir dans le parc de l'Île Verte.

A suivre...

Dominique Barberye

Le premier Repair Café grenoblois s'installe à l'Île Verte

Un objet en panne ou cassé ?

Venez le réparer au Repair Café !

Un vendredi sur deux, des bénévoles expérimentés en électricité, électronique, mécanique, informatique, etc. sont là pour vous aider à remettre en état ce que vous étiez prêts à jeter.

Tout ce qui est "économiquement irréparable" est bienvenu, et aura peut-être la chance d'une seconde vie.

Le Repair Café est ouvert à tous. Aucune inscription ni rendez-vous pour venir. Et c'est (quasi) gratuit : en cas de réussite, vous serez invité à faire un don modique (montant indicatif 5 euros) à l'association.

Alors venez nombreux !

Prochains RDV : vendredi 8 et 22 février, 8 et 22 mars de 14h30 à 18h30

Salle polyvalente Ile Verte, 37 bis rue Blanche Monier

<https://www.repaircafegrenoble.fr>

Le Repair Café recherche des bénévoles compétents en dépannage d'appareils domestiques et/ou appareils électroniques. Si ça vous tente, contactez : contact@repaircafegrenoble.fr



Un espace lecture jeunesse dédié aux arts ouvre au musée de Grenoble

Au mois de juillet 2016, la bibliothèque jeunesse Hauquelin fermait.

Après une pétition et une réflexion sur l'avenir des bibliothèques et du réseau de lecture publique grenoblois, un espace lecture jeunesse dédié aux arts a ouvert au cœur de la bibliothèque du musée de Grenoble le 19 décembre pour les enfants de 0 à 11 ans et leurs parents.

Situé au premier étage, il propose 500 ouvrages autour de l'art, à lire sur place tous les mercredis après-midi de 14h à 18h ou à emporter à la maison grâce à la carte valable sur tout le réseau des bibliothèques de la ville de Grenoble et gratuite jusqu'à 26 ans.

Les axes retenus pour développer ce fonds sont l'art et l'illustration, la sculpture, la peinture, les artistes, les techniques artistiques. Les livres sélectionnés sont des ouvrages ludiques, poétiques, de nature à former le regard des jeunes visiteurs.

Cet espace jeunesse coexistera dans les locaux avec des ouvrages pour adultes, de beaux livres et catalogues d'exposition à consulter sur place.

Dominique Barberye

Le PDU 2030

Du 24 septembre 2018 au 26 octobre 2018, la Métropole a mis à l'enquête publique le projet de Plan de Déplacements Urbains jusqu'à 2030, proposé par le SMTC. Il est obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, donc la nôtre. Il se construit avec tous les acteurs de la société : élus, experts techniques, acteurs institutionnels et économiques, associations et naturellement les citoyens. Il doit relever de grands défis :

- se libérer de la pollution et des énergies fossiles en remettant la voiture à une place moins prépondérante qu'aujourd'hui

- donner la priorité aux déplacements du quotidien par des modes actifs (marche, vélo...) et partagés (transports en commun, covoiturage...), en accompagnant les changements de comportement de mobilité
- faire de la mobilité un droit accessible à tous
- améliorer les connexions sur l'ensemble du bassin de déplacements

Notre Union de Quartier s'est emparée de ces bons principes pour les adapter à l'Ile Verte, et a formulé encore une fois les demandes que nous portons depuis longtemps en répondant à l'enquête publique. En voici quelques exemples :

- l'aménagement de la place du Docteur Girard en une véritable place et non un rond-point. Notre marché du dimanche matin est un pas vers cette nouvelle configuration, mais il faut aussi apaiser la circulation sur la voirie et permettre aux piétons de traverser partout.
- la création d'une passerelle piétons cyclistes de la rue Lachmann au quai Charpenay
- la modification visuelle des rues Lachmann, Bizanet, Blanche Monier, Aimon de Chissé, pour casser la vitesse des véhicules.

Les réalisations proposées par le PDU pourront s'étaler jusqu'en 2030. C'est dire qu'il nous faudra être patients pour voir la transformation de notre quartier !

La prochaine naissance du « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » - PLUi

Un plan local d'urbanisme est soit communal, comme actuellement, soit intercommunal comme à la fin de l'année 2019. Il s'agit d'un plan qui définit actuellement les règles de construction et d'occupation des sols des communes et dans un an celles sur le territoire métropolitain. Il est arrêté pour une durée indéterminée, mais qui peut faire l'objet de modifications ultérieures.

Le PLUi doit être compatible avec de nombreux documents de planification, dont le SCOT (schéma de cohérence territoriale), le PDU (plan de déplacement urbain en cours de finalisation) et le PLH (programme local de l'habitat) et conforme aux règles générales du droit. Il dépend de choix politiques exprimés par les élus métropolitains qui sont résumés dans un document appelé PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui s'inscrit dans la nécessaire transition écologique et énergétique avec notamment le souci de détruire le moins possible les terres agricoles qui ont été mitées par la périurbanisation et de s'adapter au changement climatique.

Le projet de PLUi a été arrêté par le Conseil métropolitain le 28 septembre 2018 et une nouvelle phase va maintenant débiter, celle du recueil des avis : des communes de la Métropole, des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres consulaires...), des habitants et acteurs du territoire dans le cadre d'une enquête publique qui se déroulera au printemps 2019.

À l'issue de cette phase de recueil des avis, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés, sera approuvé par le conseil métropolitain fin 2019 et il deviendra la règle pour les aménagements et les constructions futures pour les 49 communes de la métropole.

Pour accéder au projet de PLUi, qui est un document gigantesque, l'Union de Quartier, sur son site internet (<http://uqiv.free.fr/environnement.html>), propose des documents d'introduction et l'accès aux documents du PLUi.

L'Union de Quartier a commencé un travail sur ce projet, trois réunions ont été organisées pour pénétrer dans ce très gros dossier. À l'issue de ces réunions le Conseil d'Administration a transmis à la mairie des premières réflexions (voir sur le site...).

La nouveauté du PLUi par rapport aux PLU communaux est la création des OAP (opération d'aménagement et de programmation) qui permettent au-delà du règlement, une approche plus qualitative des projets de construction en prenant en compte les caractéristiques du voisinage. L'Union de Quartier pense qu'il serait intéressant de préciser encore plus certaines recommandations des OAP pour qu'elles défendent de manière plus efficace l'ambiance agréable de notre quartier.

L'Union de Quartier poursuivra son travail sur le projet de PLUi et aidera les habitants à se prononcer de manière constructive lors de l'enquête publique (au printemps 2019), car il y a des règles à suivre si on veut peser sur l'avis de la commission d'enquête qui sera le document permettant de faire évoluer le dossier avant son adoption finale par le Conseil métropolitain.

Le règlement local de publicité intercommunal

Actuellement, chaque commune a son propre règlement de publicité. Mais la loi oblige les métropoles à définir un règlement local de publicité intercommunal unique pour toutes les communes composant la

métropole. Les différences vont donc s'effacer entre une ville très restrictive comme Grenoble et ses voisines plus laxistes.

Si vous avez apprécié la disparition de nombreux panneaux publicitaires à Grenoble, et que vous ne voulez pas les voir revenir, si vous souhaitez étendre cette protection de la beauté de votre cadre de vie au reste de la Métropole, c'est le moment d'agir.

Refusez les publicités scellées au sol, les panneaux muraux dépassant 4 m², les publicités lumineuses et déroulantes, et les écrans gaspilleurs d'énergie.

N'oubliez pas que la publicité est un double gaspillage :

- les matériaux, le travail, et l'énergie qu'elle emploie
- l'incitation à la consommation d'objets inutiles alors que les ressources planétaires se raréfient, et qu'il faut au contraire les économiser.

Et en plus, elle frustre les pauvres qui ne peuvent pas s'offrir les produits vantés.

Nous n'avons pas besoin de publicité mais d'information sur la localisation, la qualité et le prix des produits que nous recherchons. Cela peut se faire par voie de presse dans des journaux de défense des consommateurs ou sur Internet.

La Métro a mis en place une plateforme participative du RLPI sur le site participation.lametro.fr.

Exprimez-vous avant le 28 février 2019.

Claude Gilet

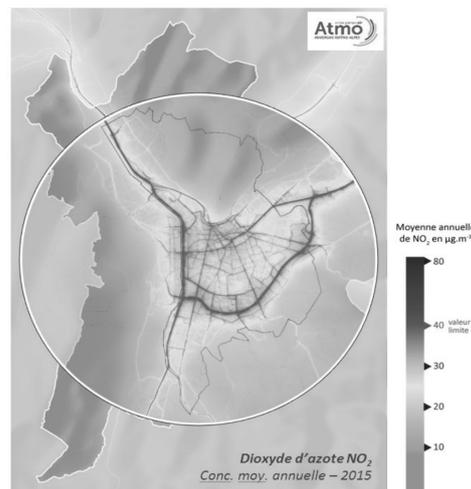
Mise en place d'une Zone de Basse émission au printemps 2019

Suite à divers actions, la qualité de l'air s'est légèrement améliorée ces dernières années à l'échelle régionale, mais les seuils réglementaires concernant les particules fines, le dioxyde d'azote et l'ozone sont encore trop souvent dépassés.

Selon ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, plus des trois quarts des habitants de l'agglomération grenobloise sont exposés à un dépassement des valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé relatives aux particules fines et aux NOX (oxydes d'azote).

La pollution atmosphérique est ainsi à l'origine de 114 décès par an dans le bassin grenoblois selon l'Institut pour l'Avancée des Biosciences, d'où la nécessité de renforcer les actions déjà en place sur le centre-ville élargi de Grenoble depuis janvier 2017.

C'est pourquoi une Zone Basses Émissions impactant les véhicules utilitaires légers et les poids lourds sera mise en place au printemps 2019 sur Saint Egrève, Saint Martin le Vinoux, La tronche, Grenoble, Saint Martin d'Hères, Poisat, Eybens, Echirolles et Pont de Claix.



Ainsi entre 2019 et 2025, les véhicules de livraison les plus polluants vont être progressivement interdits

à la circulation sur ce territoire en fonction de leurs vignettes Crit'Air (CQA5 en 2019, CQA 4 en 2020, CQA 3 en 2022 et CQA 2 en 2025).

Notre territoire est pionnier en France dans cette démarche avec Paris en légère avance.

Les enjeux de qualité de l'air ne sont pas spécifiques à Grenoble, plus de 200 zones à basses émissions existent déjà en Europe et ont fait preuve de leur efficacité comme dispositif souple, mais ils sont structurants car ils permettent de repenser la mobilité des territoires et d'améliorer significativement la qualité de l'air.

Jérémy Oudin



Nous souhaitons la bienvenue à « **La suite ... Chloé** » au 23 avenue Maréchal Randon. Chloé vous accueille dans son salon de coiffure et concept store du mardi au samedi. Vous y trouverez des cadeaux et objets de décoration originaux pour toutes les bourses. Le salon est ouvert de 9h à 17h30 non stop, et le concept store de 9h à 19h. Contact : 04 56 00 21 99.

Fête de l'Île Verte 2018, un moment inoubliable pour les habitants et les bénévoles

L'annulation de la fête en septembre 2017 pour cause de mauvais temps avait été une source de frustration mais nous nous étions promis que la fête de 2018 serait inoubliable. Elle l'a été !

Le samedi 15 septembre, la journée a commencé le matin par un nettoyage des berges de l'Isère (voir article ci-dessous) et une visite guidée du cimetière Saint Roch. En début d'après-midi, plus de 80 brocanteurs ont investi la rue Blanche Monier et la rue Aimon de Chissé pendant qu'ouvraient différents stands (Union de Quartier, Monnaie locale Le Cairn, Les Rivières du Bien-être, Challenge The Room, L'Accorderie, atelier d'auto-réparation vélo...). L'après-midi a été ponctuée par la musique du duo Rêves de Roulotte. Dans la cour de l'école, les enfants ont pu jouer au Bubble Bump (foot en bulles) tandis que Baron Jeux Vol animait les rues avec ses jeux de société ou d'adresse. L'atelier de fabrication de nichoirs à mésanges et à chauve-souris a quant à lui rencontré un grand succès, tout comme le stand maquillage qui a vu passer plus de soixante enfants. L'ambiance musicale du début de soirée a été assurée par le groupe JazzoBando pendant que 200 repas chauds préparés par des bénévoles étaient servis sur la placette. La soirée s'est poursuivie en musique avec les groupes G-Lab et Salseron.

Vous pouvez retrouver les photos, articles de presse et film rappelant cette magnifique journée sur notre site internet : <http://uqiv.free.fr/evenements.html>

Nous souhaitons remercier les quelques 60 bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête. Sans eux, rien ne serait possible ! Et en particulier Khamissa El Hammami, Yamina Trabelsi et Sakina Sahli qui ont préparé le repas du soir. Sans oublier la MPT Saint Laurent et la mosquée El Imène de la rue Vieux Temple qui ont prêté leur matériel de cuisine.

Dominique Barbery



Un décembre festif pour les enfants du quartier



Comme chaque année, l'Union de Quartier a organisé son goûter de Noël. Le 21 décembre, après la sortie de l'école, petits et grands se sont retrouvés dans la salle Ile Verte, rue Blanche Monier. Là, ils ont pu goûter et profiter d'un spectacle poétique, « Saper Lune Popette ». Le succès de cet événement ne se dément pas. Ce bon moment devient un rendez-vous attendu par les enfants du quartier pour fêter les vacances de Noël. Le samedi 15 décembre une cinquantaine de parents et enfants s'étaient déjà retrouvés pour regarder le film d'animation Mia et le Migou de Jacques-Rémy Girerd.

Devant ce succès un autre ciné-famille sera proposé en avril. L'Union de Quartier a aussi animé, le 8 décembre, un atelier pendant lequel les participants ont préparé des lampions pour la fête de la lumière.

Opération « nettoyage des berges de l'Isère »

Le matin de la fête de l'Île Verte a eu lieu un nettoyage des berges de l'Isère par des citoyens dans notre quartier, dans le cadre de la journée mondiale « world clean up day ».

Nous étions une trentaine de personnes, habitants du quartier mais aussi d'autres quartiers voir même d'autres villes de la métropole, à nous retrouver pour ce nettoyage d'automne.

L'eau étant très basse et nous avons pu sans problème descendre dans le lit de la rivière. Beaucoup de déchets étaient largement visibles mais souvent enfuis dans la boue.

En effet, il aura fallu beaucoup d'énergie pour extraire des déchets aussi volumineux qu'improbables : caddies, imprimante, banderole, cadre ou roue de vélo ...

Nous avons sorti plus de 1200 kg de déchets de l'Isère.

Aussi est il essentiel de vous dire merci !



Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour participer à ce nettoyage : merci de votre énergie et de votre ingéniosité.

Merci aux personnes qui nous ont aidé dans l'organisation et la diffusion des informations : le club d'aviron, l'Union de Quartier, la mairie de Grenoble et la Métro.

Cette première expérience fut riche d'enseignements pour une prochaine édition : la nécessité de prévoir des outils de jardinage pour creuser et sortir les déchets de leur écrin de boue, mais aussi repenser l'acheminement des déchets jusqu'à la benne de collecte.

Il reste encore bien des choses et des idées à explorer pour cette année à venir afin de nettoyer encore mieux notre rivière.

Très belle année à vous en espérant vous retrouver pour organiser ou participer à cet événement.

Nathalie Crumière

Stationnement sur l'Île Verte : le statut quo ?

Jacques Wiart est depuis 2014 Conseiller municipal de la ville de Grenoble, Délégué aux déplacements et à la logistique urbaine. Il exerce son mandat en articulation et en cohérence avec la stratégie métropolitaine de mobilité. En particulier, il assure l'interface entre la politique Ville de gestion du stationnement sur voirie et l'administration des parkings publics en ouvrage, qui sont maintenant propriété de la Métropole, depuis le transfert de compétence de 2015.



Suite à l'enquête stationnement menée sur notre quartier par le cabinet ARTER en 2018, nous l'avons rencontré pour discuter des décisions prises par la ville concernant cette problématique du stationnement sur l'Île Verte qui fait tant débat entre ses habitants depuis des années.

Rappelons que le résultat du diagnostic est disponible sur notre site internet (<http://uqiv.free.fr/environnement.html>) et qu'un résumé de ce celui-ci avait fait l'objet d'un article dans notre gazette précédente (http://uqiv.free.fr/bulletin_uqiv_sept_18.pdf). Les habitants de notre quartier ayant toujours été très partagés sur cette question, l'Union de Quartier n'a jamais pu prendre une position tranchée vis-à-vis du stationnement payant. Nous avons alors demandé à la ville de prendre ce dossier en main et de consulter le plus possible les citoyens. Force est de constater que c'est bien ce qui a été fait.

Monsieur Wiart, quelles sont les conclusions de l'étude et l'enquête sur le stationnement dans le quartier de l'Île Verte, effectuée au printemps 2018 ?

L'enquête a permis de confirmer la saturation du stationnement public sur le quartier, avec une occupation moyenne de 100%. Normalement, dans un secteur urbain régulé, on est plutôt autour de 80 ou 85%.

Paradoxalement, le relevé a aussi montré qu'il y a un nombre important de places de stationnement dans le quartier (presque 1700 places publiques et plus de 2000 places privatives). En comparaison, les résidents du quartier possèdent 2800 véhicules.

La saturation s'explique par une sous-utilisation des places privées, et par le fait qu'une partie des usagers qui stationnent à l'île verte le font pour échapper au stationnement payant du centre-ville ou de La Tronche, ou parce qu'ils n'ont pas trouvé de place plus proche de leur destination (on sait par exemple que le quartier St Laurent n'a que peu de places).

L'enquête montre aussi que presque 30% sont des véhicules ventouses, qui restent stationnés toute la journée et peuvent rester plusieurs jours.

Quelles seraient donc, selon vous, les mesures à prendre pour avancer sur le sujet du stationnement dans notre quartier ?

Nous avons déjà eu plusieurs occasions d'échanger sur ce sujet. En matière de régulation significative du stationnement des visiteurs, tout en facilitant le stationnement des résidents, le stationnement payant a historiquement fait la preuve de son efficacité à Grenoble. Encore récemment, nous avons mis en place du stationnement payant sur le nord du quartier des Eaux claires en juin, en lien avec l'Union de quartier. L'effet sur la saturation est remarquable : il y a désormais de nombreuses places disponibles, jour et nuit, dans ce quartier, alors que les habitants faisaient part de grandes difficultés pour stationner jusque-là.

Ceci dit, le questionnaire diffusé en début d'été sur le quartier de l'Île Verte n'a pas montré que le stationnement payant était une solution plébiscitée par ses habitants.

Il nous semble que la réunion de restitution du 27 juin 2018 a été quelque peu "houleuse". Qu'en avez-vous retiré ?

Je ne partage pas le qualificatif de « houleux », les habitants de l'Île Verte savent toujours se faire entendre sans jamais être discourtois. Il faut reconnaître que, comme dans tout débat public sur le sujet de l'automobile en général, et du stationnement en particulier, le dialogue est riche et ici tous les arguments ont pu être exprimés dans le respect des positions de chacun. Nous avons constaté qu'une partie conséquente des avis exprimés, en salle ou par consultation, n'étaient pas favorables au payant, malgré les éclairages factuels apportés par l'étude du cabinet ARTER, dont la rigueur méthodologique a été largement saluée. Et pour être tout à fait transparents, rappelons que l'Union de Quartier ne souhaitait pas se prononcer pour ou contre le passage en stationnement payant, ce qui en soit est une prise de position que nous respectons.

Aussi, nous en avons conclu que l'opinion n'était pas prête pour accepter le passage en payant de l'ensemble de l'île verte.

Quelles sont donc au final les décisions prises par la ville concernant le stationnement à l'Île Verte ?

Conformément à ses engagements, la municipalité ne souhaite pas développer le stationnement payant s'il n'y pas une demande explicite des habitants. Pour l'île Verte il n'y aura donc pas de passage en payant de l'ensemble des rues du quartier d'ici la fin du mandat.

Il est prévu d'intervenir seulement sur ce qui fait consensus. Pour répondre à la demande d'une meilleure rotation du stationnement à proximité immédiate des commerces, voici ce que nous envisageons de mettre en place :

- Sur le Bd maréchal Randon, sur la partie déjà payante, passer de zone verte à zone violette : cela ne changera pas les conditions d'accès pour les résidents, mais les visiteurs seront limités à 2h de stationnement, ce qui facilitera l'accès aux commerces
- Sur les portions commerciales de Lachman et de Bizanet, mettre en place du stationnement de zone verte (accès résident avec ticket résident à 12 euros mensuel et stationnement possible à la journée pour les visiteurs)
- Nous mettrons également en payant la vingtaine de places encore gratuites sur le quai Jongkind, avant d'arriver sur Bizanet



Pourquoi ? Qu'est-ce qui motive ce statu quo ?

Les moyens en investissements sont limités, or l'équipement de l'ensemble du quartier de l'île Verte représente une dépense conséquente de l'ordre de 500 000 €, ce à quoi il faut ajouter des coûts d'exploitation annuels : l'entretien des horodateurs, mais aussi la présence quotidienne des agents du Contrôle Stationnement qui, au-delà du simple rappel des « oublis », incarnent une réelle régulation des incivilités liées au sur-stationnement. Bref, et même si cet investissement est par la suite progressivement compensé par des recettes, cela représente un engagement financier important. Comme des demandes d'extension de zones payantes s'expriment ailleurs dans d'autres quartiers de la ville, à l'heure d'opérer les décisions budgétaires, la priorité a été donnée aux territoires pour lesquels le passage en stationnement payant est une réponse consentie et attendue par les Grenoblois.

Est-ce que selon vous le sujet est clos ?

On peut s'entendre sur le fait que le sujet est maintenant assez mûr, pour ne pas dire ancien, et que le temps de l'étude, puis du débat a eu lieu : il était donc nécessaire de prendre une décision pour 2019 et 2020. Mais nul ne saurait raisonnablement considérer que la situation est résolue en l'état, cette décision ne ferme évidemment pas la possibilité d'intervenir dans le futur. Il est possible que, constatant les améliorations sensibles sur les sections désormais payantes, certains avis changent, ou que des personnes qui souffrent de la saturation permanente du stationnement automobile dans leur rue, mais qui n'avaient pas souhaité s'exprimer sur ce sujet complexe, le fassent enfin. Nous restons ouverts à toute évolution future, pour peu qu'elle soit consentie et portée par les habitants du quartier et par leur très active Union.

Quelles sont les évolutions possibles sur du plus long terme ?

Sur le long terme, nous devons travailler au développement des alternatives qui permettront aux habitants du quartier et à ses visiteurs d'aller vers moins d'automobile. Le quartier de l'île Verte est déjà bien desservi en transports en commun, et nous travaillons ensemble pour améliorer l'offre existante en matière de vélo, d'autopartage, etc. Nous ne devons pas raisonner en nous demandant comment nous pourrions accueillir

plus de véhicules, mais plutôt en nous demandant comment faire en sorte que l'automobile soit moins utilisée pour accéder au quartier et à la ville en général ; et que son utilisation soit moins un automatisme que le fruit d'une décision mûrement réfléchie.

Est-ce que l'on pourrait par exemple espérer voir évoluer l'offre en terme de parking relais de ce côté en entrée de la ville-centre de la métropole ?

Les parkings-relais sont une compétence du SMTC, et la construction de parkings représente un investissement conséquent de la part de la collectivité. De nombreux parkings relais existent déjà et sont gratuits pour les possesseurs d'un titre de transport en commun. Pour donner une idée, le récent parking en ouvrage de 450 places de la Presqu'île a coûté plus de 10 millions d'euros. Dans la logique du futur Plan de déplacement urbain (PDU), il est prévu, effectivement, de renforcer le damier des parkings-relais en amont de l'agglomération, à la fois en nombre et en capacité. Mais pas à proximité immédiate de la ville-centre, car c'est déjà trop tard en termes d'engorgement du trafic. Le rabattement vers les transports en commun (TER, bus, tram) doit se faire avant.

En revanche, avec la nouvelle donne 2019 sur la gestion des parkings en ouvrage de la Métropole, présents dans notre ville (exemple du parking sous le grand stade), nous verrons comment faire évoluer l'offre tarifaire et la communication pour inciter les habitants grenoblois à mieux les utiliser, tant pour le quotidien que pour le stationnement longue durée. Le renouvellement 2019 des contrats de gestion des parkings sera une opportunité.

Merci Jacques Wiart. Quelques mots pour conclure cet interview ?

Chassons de notre esprit l'idée reçue, selon laquelle la ville ferait du « profit » sur le stationnement payant. Comme indiqué plus haut, l'objectif est simplement d'équilibrer les comptes, point final ! Et qu'il n'en coûte rien au contribuable en général, surtout s'il ne dispose pas de voiture (cas de 35 % des ménages grenoblois, selon l'INSEE). Sur un sujet difficile, j'apprécie le dialogue avec l'Union de quartier, les habitants, ainsi que les entreprises ou commerces présents, car l'esprit est bien d'améliorer le fonctionnement de ce quartier au quotidien, et de participer à sa mutation et à sa renaissance progressive en éco-cité : belle perspective pour une île « verte » !

Je souhaite à chacun et chacune une très bonne année 2019.

Projet Repas partagés

Nous aimons bien cuisiner, manger et partager des moments conviviaux autour d'un repas. C'est pour cela que nous lançons une nouvelle initiative qui démarre en début de l'année 2019. Un dimanche par mois, l'Union de Quartier proposera un repas partagé dans la salle polyvalente des Vignes. L'idée consiste à partager des plats savoureux élaborés par des bénévoles pendant un atelier de cuisine organisé le matin ou la veille. Nous allons privilégier une cuisine durable et saine, tout en utilisant au maximum des produits locaux, bio et en limitant les produits animaux. Les repas ainsi que les ateliers de cuisine seront ouverts à tous contre une contribution abordable pour l'achat des matières premières. Nous diffuserons plus de détails avant le premier repas en début d'année

Lenka Styfalova

POUR ADRESSER (OU RENOUELLER) VOTRE ADHESION

UNION DE QUARTIER DE L'ILE VERTE 3 bis avenue Maréchal Randon -
Square Henri Huchon - 38000 Grenoble

Nom Prénom.....

Adresse.....

.....

Courriel :

ADHERE à L'UNION de QUARTIER de l'île Verte et vous remets ci-joint le montant de ma cotisation de 10 euros par Chèque

Les associations sont les bienvenues pour adhérer à l'Union de Quartier et ainsi soutenir notre action !